



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 12 décembre 2022, à 18h, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Conseillère # 1 M^{me} Sarah McAlden Conseiller # 4 M^{me} Chantal Nault
Conseillère # 2 M^{me} Chantal St-Martin
Conseiller # 3 M. Patrice Boislard

Conseiller # 5 M. Jean-François Forget est absent de cette séance.
Conseiller # 6 M. Sylvain Proulx est absent de cette séance.

M^{me} Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, constate le quorum à 18 h et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR
12 décembre 2022

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 3.1 Adoption du Plan triennal d'immobilisation;
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

(321.12.2022)

2. **Adoption de l'ordre du jour**

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Chantal Nault**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(322.12.2022)

3.1 **Adoption du Plan triennal d'immobilisation**

La directrice des finances, M^{me} Lucie Roberge, procède à la lecture et la présentation du programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025;

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Sarah McAlden,**



Il est résolu que le conseil municipal adopte le programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025 :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

(323.12.2022)

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés;

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Chantal Nault,**

QUE la séance est levée à 18 h 15.

Nathacha Tessier
Mairesse

Julie Galarneau
Directrice générale

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

Nathacha Tessier, mairesse